

Phase finale de Coupe de France à cadence officielle

Cahier des charges

Edition du 01/07/2024

Préambule

La Fédération Française de jeu de Dames délègue, aux conditions exposées dans le présent cahier des charges, l'organisation et la gestion de la phase finale de la coupe de France
Ce comité peut être un club ou toute autre association régie par la loi de 1901 et déclarée en préfecture.

1) Dates et horaires

La date de cette compétition est fixée par le Comité d'Organisation, en accord avec le responsable de la coupe de France. Les horaires sont déterminés,

2) La compétition

Le Comité d'organisation s'occupe de :

- La mise à disposition d'une salle agréable (3m² environ par joueur)
-
- Assurer le confort nécessaire :
 - Eclairage,
 - Chauffage,
 - Acoustique,
 - Entretien et nettoyage quotidien de la salle et des sanitaires,
 - Absence de travaux à proximité de la salle de jeu
 - Les aires de jeu doivent être isolées des aires de circulation du public, par une séparation efficace visant à empêcher l'accès de cette aire à toute personne (public, etc.) non expressément autorisée par l'Arbitre Principal à y pénétrer.
 - Le Bureau de l'Organisateur doit être indépendant de la salle de jeu.
 - La Salle d'analyse doit être indépendante de la salle de jeu
 - La Salle des Journalistes doit être indépendante de la salle de jeu
 - Les vestiaires, consigne, doivent être indépendants de la salle de jeu
 - La buvette doit être indépendante de la salle de jeu
 - Les Sanitaires doivent être indépendants de la salle de jeu
- La mise en place du mobilier et du matériel
 - Tables (vérifier leur stabilité)
 - Chaises (vérifier leur confort, leur stabilité)
 - Damiers [annexe III RI FMJD Article 3]
 - Pions [annexe III RI FMJD Article 3]
 - Pendules (prévoir piles de rechanges)
 - Sous-main
 - Feuilles de Notation autocopiantes
 - Diagrammes Manoury
 - Chevalets nominatifs (le site FFJD permet d'imprimer des chevalets, il

suffit pour cela de créer les séries puis de cliquer sur le bouton ‘imprimer les chevalets’ sur la fiche de chaque série. Imprimer de préférence en couleur.)

- Numéros de table
 - Boîtes et bandeaux pour recueillir les feuilles de notation.
 - Stylos billes
- Installer, à proximité de la salle de jeu, des panneaux d’affichage distincts pour y afficher:
 - Les résultats et le classement quotidien avec dans la mesure du possible les évolutions de capital points des joueurs (imprimer les résultats publiés sur le site FFJD en couleur)
 - La documentation officielle (règlement particulier, tableaux des résultats, etc.)
 - La documentation diverse (extrait de presse etc.)
 - La composition du Jury d’appel
 - Les communiqués de l’Arbitre Principal.
 -
 - Vérifier que les joueurs inscrits sont licenciés A à la FFJD pour l’année en cours (voir RI FFJD)
 - Fournir à l’Arbitre Principal, la liste des participants, définitive, propre et lisible, dans l’ordre du capital point, au plus tard une demi-heure avant l’appel/tirage au sort des équipes après l’avoir signée.

3) **Promotion et publicité**

Le Comité d’organisation se charge de :

- Promouvoir et annoncer l’événement. Les documents publicitaires doivent voir figurer les logos de la FFJD, sans le déformer, et des partenaires officiels de la manifestation.
- Valoriser les demis finales, la petite finale et finale. Ces matchs doivent être mis en valeur par tous moyens (lumière, plantes, barrières particulières, scène, rétroprojection des parties, etc.). Le public, les joueurs, et les journalistes doivent reconnaître au premier coup d’œil la série phare. Les jeunes joueurs doivent pouvoir rêver d’accéder un jour à cette série.
- Informer la presse avant, pendant et après la compétition.
- Les informations sur la compétition doivent être mises à minima sur le site de la fédération française de jeu de Dames. Elles doivent comprendre :
 - Le programme de la compétition
 - Le lieu de la compétition
 - Les possibilités d’hébergement
 - La diffusion quotidienne des résultats

Prévoir une connexion Internet sur place (Wifi, GRPS via un mobile, ou RTC par prise téléphonique) pour l’arbitre et les damiers électroniques

- Vérifier le fonctionnement exact des pendules, y compris celles de réserve.

- Aviser le public arrivant de ses obligations (silence etc.), tout au long de la compétition, afin de prévenir tout incident.
- Traiter immédiatement tout problème éventuel pendant la compétition, en particulier sur demande de l'Arbitre Principal.
- Fournir le tableau final des résultats à chaque joueur au plus tard lors de la cérémonie de clôture.

4) Hébergement et indemnisation

L'organisation de la phase finale prend en charge l'hébergement en totalité ou en partie des huit équipes qualifiées (Hébergement seul, avec 1 repas) ; en cas de nécessité, une subvention peut être allouée par la FFJD pour couvrir ces frais.

L'organisation doit prévoir les repas (d'un montant raisonnable) mais seul celui du samedi soir sera à sa charge. Elle peut, à ses frais, prendre en charge le reste des autres repas, si elle le souhaite.

5) Récompenses

a. Le vainqueur de la finale détient la coupe de France pour une année. Dans le cas où l'équipe la remporte 3 fois, elle garde définitivement le trophée. (L'achat d'un nouveau trophée est à la charge de la FFJD.)

b. L'organisation peut si elle se souhaite prévoir une dotation en prix.

c. En cas de dotation en prix elles devront être affichées avant le début de la phase finale.

6) Cérémonies

1. Le comité d'organisation a la charge d'organiser une cérémonie de clôture (Il peut s'il le souhaite organiser une cérémonie d'ouverture). Celles-ci font partie intégrante de l'événement :

a. Les joueurs et l'arbitre principal doivent donc y assister.

b. Assister aux cérémonies sous-entend d'y assister du début jusqu'à la fin.

c. La cérémonie d'ouverture (resp. de fermeture) doit avoir lieu le même jour que la première (resp. dernière) round. Cela peut être modifié dans des circonstances exceptionnelles mais seulement avec l'accord du directeur des tournois.

d. Lors des cérémonies, les joueurs doivent s'habiller adéquatement.

e. La cérémonie d'ouverture ne doit pas excéder les 45 minutes. Si cela est le cas, les joueurs doivent bénéficier d'un minimum de 2 heures de pause avant la première partie.

2) Cérémonie de clôture

a. Ne doit pas excéder 1 heure.

b. L'équipe vainqueur doit être annoncée face au public. Le vainqueur au centre, l'équipe finaliste à sa droite et le troisième à sa gauche.

3) Le joueur ou l'équipe qui n'assiste pas à la cérémonie de clôture :

- a. Perd toute revendication sur les prix

4) Le podium :

- a. Le podium doit être présenté correctement. Un espace pour les officiels doit être préparé proche du podium.
- b. La zone du podium : Toute cette zone doit être séparée de l'audience.
- c. Il est nécessaire d'honorer l'équipe gagnante et de faire en sorte que l'événement donne lieu à du matériel promotionnel de qualité.

5) La cérémonie de clôture doit comporter un vin d'honneur

6) Protocole du podium :

- a. L'arbitre principal ou le responsable de la cérémonie appelle le top 3 du troisième au premier. L'équipe qui a remporté la coupe de France doit être au centre, l'équipe à la deuxième position doit être du côté de la main droite de l'équipe victorieuse. La troisième équipe est donc de l'autre côté des vainqueurs.
- b. Officiels, sponsors,... donnent les médailles, diplômes etc.. L'organisateur choisit s'il faut les donner un par un ou en même temps aux trois joueurs sur le podium.
- c. Une fois que les récompenses sont données, les officiels, arbitres... retournent à leur place ou s'écartent du podium
- d. Les photos des trois joueurs sur le podium peuvent à présent être prises
- e. Les officiels, arbitres...peuvent maintenant se réunir sur les côtés du podium pour faire des officiels avec les trois joueurs ;
- f. Le responsable de la cérémonie remercie tout le monde et poursuit son programme.

Le Comité d'organisation s'engage à respecter ce cahier des charges et à assurer son application.

Fait à, le

La F.F.J.D.
Représentée par

Le Comité d'organisation
Représenté par